

Image not found or type unknown



mail.prescription créance de participation . acquets

Par **TI**, le **29/10/2019** à **00:29**

bonjour .marié sous séparation avec participation aux acquets,j aimerais savoir si un simple mail adressé au notaire lui demandant de faire un PV de difficulté sans parler d'autres choses (de la créance entre autre) est interruptif ,d 'autant que quelques jours plus tard un autre mail demande de suspendre la réalisation du PV ? merci